

**Compte-rendu de la réunion
de la Commission Administrative du CCAS
du 06/04/2021 à 17 heures
Mairie de St Sorlin d'Arves**

Convocation à la réunion faite le 29/03/2021

PRESENTS : MM. BAUDRAY Fabrice, CHARPIN Sandrine, DAUPHIN Didier, GHABRID Karim,
DIDIER Guy, NOVEL Dominique, GUERIN Martine, VIAL Brigitte

ABSENTS EXCUSES : Mme PARISEL Thérèse

1/ Approbation du compte de gestion 2020

Présentation du compte de gestion 2020 du CCAS établi par le percepteur.

Décision : 8 voix pour

Après vérifications, approbation du compte de gestion 2020 du CCAS.

2/ Approbation du compte administratif 2020

Décision : 7 voix pour (Fabrice BAUDRAY ne prend part ni au vote ni au débat)

La Commission Administrative du CCAS approuve le compte administratif 2020 du CCAS comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		3 368.68 €		680.60 €	€	4 049.28 €
Opérations de l'exercice	4 690.14 €	1 500.00 €			4 690.14 €	1 500.00 €
TOTAUX	4 690.14 €	4 868.68 €		680.60 €	4 690.14 €	5 549.28 €
Résultats de clôture		178.54 €		680.60 €		859.14 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	4 690.14 €	4 868.68 €		680.60 €	4 690.14 €	5 549.28 €
RESULTATS DEFINITIFS		178.54 €		680.60 €	- €	859.14 €

3/ Affectation des résultats 2020

Décision : 8 voix pour

Affectation du résultat cumulé 2020 de fonctionnement soit 178.54 € au compte 110 report à nouveau et inscription des résultats 2020 au budget primitif 2021 du CCAS.

4/ Approbation du budget primitif 2021

Décision : 8 voix pour

Approbation du budget primitif 2021 du CCAS s'élevant à 6 600.00 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 680.60 € en recettes et dépenses d'investissement.

5/ Divers

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Président lève la séance à 17h30.